

Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 12 janvier 2026

Présidée par Sylvain Harvey, le maire suppléant, cette séance du conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a été l'occasion d'entériner des orientations déterminantes pour l'année à venir.

Finances

Le conseil municipal a approuvé les listes de factures acquittées au 31 décembre 2025 pour un montant de 686 612,67 \$, celles à payer à la même date pour 819 895,86 \$, ainsi que les factures prévues pour paiement en 2026 s'élevant à 118 092,38 \$.

La Municipalité a accepté l'offre de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-du-Nord pour un emprunt par billets de 498 400 \$ à un taux d'intérêt avantageux de 3,89 % afin de refinancer plusieurs règlements d'emprunt antérieurs.

Le conseil municipal a adopté le règlement sur le traitement des élus qui ajuste la rémunération annuelle du maire à 29 531,48 \$ et celle des conseillers municipaux à 9 843,80 \$, assorties d'une allocation de dépenses correspondant à 50 % du salaire. Il a été précisé que ces hausses sont désormais arrimées aux augmentations salariales accordées aux employés municipaux afin de maintenir une cohérence interne au sein de SADL.

Vie communautaire

Les élus annelacois ont réaffirmé leur appui au milieu communautaire en versant quatre dons de 300 \$ chacun à Loisirs Laurentides, pour soutenir le Fonds de l'athlète des Laurentides et favoriser l'accès gratuit aux activités sportives; L'Ombre-Elle, une maison d'aide et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, qui est confrontée à des difficultés financières après la fin de certaines subventions; Palliac, un organisme offrant du soutien et du répit aux personnes atteintes de cancer, en fin de vie, et à leurs proches; et Prévoyance envers les aînés, pour le déploiement du programme Éclaireurs, qui accompagne les aînés vulnérables vers les ressources appropriées.

Plusieurs nominations ont été confirmées pour assurer la représentation de SADL auprès de ses organismes partenaires: Dominique Alarie siègera au conseil d'administration d'Héritage plein air du Nord (HEPAN), tandis que Jonathan Carroll et Sylvain Harvey sont reconduits à titre de représentants municipaux au sein du conseil d'administration d'ABVLacs.

L'échelle salariale du camp de jour pour l'été 2026 a été déposée: elle prévoit une hausse de 3 %, en cohérence avec la convention collective des employés municipaux. Par ailleurs, les tarifs ont été ajustés pour les inscriptions de longue durée (6, 7 et 8 semaines) afin de corriger des augmentations jugées trop élevées après la sixième semaine et d'assurer une plus grande équité pour les familles.

Infrastructures et urbanisme

Le conseil municipal a octroyé un contrat d'ingénierie de 43 400 \$ à la firme EXP pour la finalisation des plans et devis de l'exutoire du lac Ouimet. Ce mandat, confié à la même firme impliquée depuis 2021, marque une étape importante d'un projet de longue date, qui comprendra la réfection du ponceau et le rehaussement de la chaussée.

Dans le cadre d'un projet de lotissement sur le chemin Filion, une résolution a autorisé la cession à la Municipalité de 10 746,06 m² de terrain à des fins de parcs. Cette cession permettra la création d'une bande tampon et l'aménagement d'une piste multifonctionnelle, tout en incluant une servitude stratégique pour la réalisation d'une portion clé du sentier du village. Ce projet de sentier prend ainsi une forme plus concrète avec un parcours prévu

en pierre de roche et une section en bois sur pilotis qui traversera le milieu humide où se trouvent les quenouilles.

Les conseillers municipaux ont adopté le règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, et ce, conformément à la Loi sur le patrimoine culturel. Ce nouvel outil vise à prévenir le délabrement des immeubles, à préserver les bâtiments patrimoniaux identifiés par la MRC et à maintenir la qualité du parc immobilier. Ce règlement s'appliquera à l'ensemble du territoire et sera mis en œuvre principalement par des dénonciations citoyennes et des campagnes de sensibilisation ciblées.

Environnement

Le conseil municipal a confié sept mandats prioritaires au Comité consultatif en environnement (CCE) pour 2026, sur lesquels il devra formuler des recommandations: les publications environnementales, la gestion de la problématique de la vivipare chinoise (un escargot exotique envahissant), la bonification des programmes de subventions, l'analyse des certifications « Villes connectées » et « Ville amie des oiseaux », la gestion des matières résiduelles, l'élaboration d'un plan de conservation des milieux

naturels, et la mise à jour de la politique environnementale.

Une consultation publique sur le plan de conservation des milieux naturels aura lieu le 6 février prochain, de 17 h à 20 h, au centre communautaire, avec inscription préalable sur le site Web de SADL.

En réaction aux commentaires des citoyens, la Municipalité a conçu un nouveau calendrier des collectes de matières résiduelles. Plus clair et convivial que celui de la MRC, il est maintenant disponible sur le site Web de SADL et facilement consultable sur ordinateur ou téléphone intelligent.

Sécurité publique

Un résident a déposé une pétition au nom de ses voisins de la rue des Cèllets afin de solliciter l'installation d'un miroir de sécurité à une intersection jugée dangereuse. Un autre habitant du même secteur a soutenu la requête en relatant avoir assisté à six accidents au cours des deux dernières années, et précisé que sa clôture avait été endommagée à trois reprises en quinze ans. Les élus municipaux ont pris acte de la pétition et des déclarations, et se sont engagés à examiner la demande avec attention.

Isabelle Mougeot, Le courage de vivre
 Les Stations Éphémères de la MRC 2023, Lac-des-Seize-Îles
 Photographie: Eliane Aylestock



APPEL DE PROJETS

FONDS CULTURE ET PATRIMOINE 2026

DATE LIMITE DE DÉPÔT:
19 FÉVRIER 2026

INFORMATIONS

lespaysdenhaut.com/
 fonds-et-programmes/#fcp



MRC des Pays-d'en-Haut